

MINISTERE DES MINES



SECRETARIAT GENERAL DES MINES

DIRECTION INTERREGIONALE FIANARANTSOA



CERTIFICAT DE CONFORMITE DE SUBSTANCES MINERALES A EXPORTER

N°04001-2024MIM/SG/DGM/DIR.FI/CDC

Le Directeur des Mines et de la Géologie atteste par la présente que les substances minérales désugnées ci-après :

Pierres Précieuses Taillées

- -deux GRAMMES trente-un (2.31 grs) de Saphir(Bleu-Vert, Bleu)
 Objet du dossier de declaration n°016-2024 en date du 23-04-2024 ayant été soumises au
 contrôle de qualité et de conformité effectué par la Direction chargée des Mines, suivant
 Procès-verbal n°04001-2024MIM/SG/DGM/.DIR.FI./PCC du 24-04-2024 sont conformes à la
 declaration souscrite par:
 - Gérant ou responsable Monsieur, Madame ANDRIANATOANDRO Veloniarivo Mananjara
 - La société SHOHAM SARL Lot VE 7, 27 Rue Samuel Rahamefy, Ambatonankanga Antananarivo 101.

Et sont destinées à être exportées à l'adresse suivante:

La société TPS. Trading DMCC, Unit No 210, Platinum Tower, Jumeirah Lakes Towers, Dubai, United Arab Emirtes à Dubai.

Le present Certificat est délivré pour server et valoir ce que de droit.

Antananarivo, le 24 avril 2024